

Sentier des arbres

Procès-verbal de réunion

Assemblée générale du **13 novembre 2024 – 19:30 – 21:30** à la salle des réunions

Personnes présentes :

Comité : Philippe Helmstetter, Isabelle Bartholdi, Yves Currat, Georges-Henri Débois, Daniel Currat
Excusés : *Marika Funck, Danielle Helmstetter*

Membres : Suzanne Michel, Christine Colliard (nouvelle), Pascal Grandjean
Excusés : *Roger Braillard, Commune Maraçon, Laurence Onrubia*
Démissionnaire : *Joel Gonin*

Actions 2024

- **Tournage d'un reportage par la RSR sur le SDA et les mines de St-Martin**

Le journaliste Thibaut Clemence nous a invité à participer au tournage d'une vidéo de 2,5 min qui passa au TJ de 19 :30 le 16 mars. **Isabelle Bartholdi** pour le sentier des arbres et **Jean-Claude Vial** pour les mines y ont participé. A voir dans les archives de la RTS : <https://www.rts.ch/programme-tv/#/schedules/2024-03-16>

- **Chasse aux œufs de Pâques – 30.03. 2024**

L'office du tourisme n'étant plus disposé à organiser une chasse aux œufs, le comité pris la décision d'en organiser une avec un financement communal le samedi 30 mars à la cabane du hibou, environ une cinquantaine de personnes y ont pris part et les membres du comité ont participer à l'accueil et l'organisation.

- **Arrachage des invasives pas nécessaire en 2024**

Vu le peu de plantes invasives trouvées le long du sentier, aucune action d'arrachage a été nécessaire.

- **Projet « Variante du parcours » en partie réalisé en 2024 :**

La passerelle au lieu-dit « Clos Dey » à Grattavache a été construite et installée par la corporation, il est dès lors possible de monter directement vers les Hauts de Fiaugères et réduire le trajet de 3 km depuis St-Martin. De plus il crée une boucle plus courte entre Le Crêt, la cabane du Hibou et Grattavache. Le balisage est en cours.

- **Fête de la Nature – 25 mai 2024**

Une animation avec 6 postes a été proposée avec 11 personnes (6 membres du comité et 5 bénévoles). Environ 20 personnes y ont participé.

Vu le succès mitigé nous avons décidé de sauter cet évènement en 2025, trouver de nouvelles animations et se réinscrire en 2026

- **Installation de panneaux « vaches allaitantes » - 22 juin 2024**

Le pâturage entre Grattavache et Progens ayant des vaches allaitantes pendant tout l'été, nous avons été obligés de rendre les promeneurs conscients des dangers que cela peut représenter par des panneaux informatifs aux deux extrémités du tronçon.

- **Matinée nettoyage le samedi 20 juillet 2024**

5 membres du comité ont participé aux travaux le long du parcours : nettoyage des panneaux métallique, repeindre les marques sur les arbres si nécessaire.

Divers

- **Demande de l'association romande de conteurs et conteuses**

Cette association aimerait installer près d'arbres une plaque avec un QR code permettant d'écouter une histoire /conte et nous a demandé si nous pourrions en installer sur notre sentier. Le coût par plaque étant de 300.-, n'ayant pas le budget nécessaire nous avons refusé d'y participer.

- **Projet d'améliorations des accès**

À la suite du nouvel horaire des transports publics dès le 15.12.2024, des nouvelles options pour joindre le sentier seront possible :

Par exemple, la nouvelle ligne TPF 496 : Châtel-St-Denis – La Rougève -Le Jordil – St-Martin – Le Crêt – La Verrerie permettra d'initier le parcours au Jordil de s'arrêter à Le Crêt puis reprendre le Bus pour La Verrerie ou Châtel-St-Denis

Un nouveau flyer avec ces nouvelles possibilités sera créé et mis à disposition.

- **Interconnexions avec d'autres sentiers**

Une interconnexion avec le Sentier "A tire d'ailes" à Le Crêt serait envisageable en officialisant un sentier entre la ferme de la case et Bremudens, mais selon **Pascal Grandjean** l'acceptance des riverains devrait encore être sérieusement clarifiée. L'idée reste en attente.

- **Clarifications sur les responsabilités en cas d'accidents sur les sentiers**

Suite à une discussion avec Charles Tissot – juriste et gestionnaire du site web de randonnées randotze.ch, voici quelques informations que j'ai retenu :

Responsabilité civile pour les sentiers reconnus et balisés = commune

Responsabilité civile pour les sentiers balisés = propriétaire du terrain ou forêt

Responsabilité civile en cas de randonnée organisée = l'organisateur de la randonnée

- **Programmes de randonnées de Fribourg Rando**

Pour 2024 une des 58 randonnées proposées a été notre Sentier des Arbres avec Jean-François Monney comme guide qui a eu lieu le 29.07.2024 avec une trentaine de participants

Agenda 2025

- **Chasse aux œufs – Pâques 2025**, date heure et emplacement seront communiquer à temps
- **Inauguration Variante du parcours** - date heure et emplacement à définir
- **Arrachage des invasives été 2025** : sera défini selon les nécessités
- **Assemblée générale 2025 (octobre-novembre)** à la ferme communale date et agenda à définir
- **Marché de Noël - décembre 2025** à la salle polyvalente de St-Martin